



Mérignac

15.11.2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Charte LGBT : Mérignac s'engage !

La ville de Mérignac poursuit son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations. Alain Anziani signera jeudi 16 novembre la Charte d'engagement LGBT de l'association L'Autre cercle.

Dans le cadre de la Quinzaine de l'Égalité, de la Diversité et de la Citoyenneté, Alain Anziani, maire de Mérignac signera la Charte d'engagement LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) de l'Autre Cercle* le jeudi 16 novembre à 18h45. Par cette charte la ville de Mérignac s'engage à créer un environnement inclusif pour les collaborateurs et collaboratrices LGBT, à veiller à une égalité de droits entre tous les collaborateurs quelles que soient leur orientation ou identité sexuelle, à soutenir les agents victimes de propos ou d'actes discriminatoires, et enfin, à partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

La signature de cette charte aura lieu en préambule d'une soirée ciné-débat au Mérignac Ciné sur l'homophobie dans le sport en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif. Le film « 1 : 54 » de Yan England sera suivi d'interventions d'Anthony Mette, psychologue et autour du livre « Les homos sortent des vestiaires », Yves Appriou, co-président de l'association Drop de béton et de Julien Pontes porte-parole de Rouge direct.

Depuis plusieurs années, la Ville de Mérignac s'est engagée de manière volontariste dans la lutte contre les discriminations de toutes sortes, et pour la promotion de l'égalité et de la diversité.

En 2008, Mérignac a été une des premières collectivités à signer la charte de la diversité et à impulser la rédaction d'une charte locale de la diversité avec l'Association de Développement de Stratégies pour l'Insertion (ADSI) Technowest et les entreprises du territoire.

Un plan de prévention et de lutte contre les discriminations a été adopté par le conseil municipal de Mérignac en 2011, suivi en 2013 de l'adoption d'une charte de non discrimination dans l'accès au logement en partenariat avec les bailleurs sociaux. Enfin, en 2012, la mobilisation de la Ville se renforce : Mérignac devient la 1^{ère} ville de France à adhérer à l'Association Française des Managers de la Diversité.

En octobre 2016, Mérignac a été distinguée lors des 12^{èmes} Rencontres Internationales de la Diversité dans la catégorie "Démarche transversale et continue" pour son action de formation auprès de son personnel municipal et des élus.

L'engagement de Mérignac dans la lutte contre les discriminations a pour objectif d'être exemplaire et représente un enjeu d'innovation sociale.

*L'AUTRE CERCLE est une association de professionnels LGBT (Lesbienne Gay Bi et Trans, et leurs ami-e-s), qui agit pour un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux de toutes les personnes dans toute leur diversité quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com